



## Plainte pour harcèlement moral et/ou licenciement abusif

Par **Adeline67**, le **10/06/2009** à **23:43**

Bonjour,

Je travaille depuis 2 ans et 3 mois au sein d'une association.

En une semaine, la situation avec mon employeur s'est dégradée. Je subis à mon sens du harcèlement moral. Ma supérieure, qui la directrice de l'association, me fait part de son mécontentement vis-à-vis de la qualité de mon travail et fait tout pour que je parte : entretiens dans son bureau répétés, mails très directifs avec souvent une pointe d'agacement, proposition de sa part d'un licenciement à l'amiable avec dommages et intérêts en présence d'un avocat, passage du tutoiement au vouvoiement.

Pour résumer, il est vrai que depuis quelques semaines, je n'arrive plus à trouver de motivation pour mon travail. Malgré ce fait, je m'atèle à rester professionnelle mais la fatigue se fait sentir, je suis surmenée.

Pour démontrer ma conscience professionnelle, j'ai tout de suite demandé un entretien avec la directrice pour lui faire part de la surcharge de travail, pour lui demander de l'aide.

L'entretien s'est très bien passé mais depuis, je suis sans cesse rabaissée.

Je commence à m'inquiéter sérieusement pour ma santé et j'ai, très sérieusement, peur de faire une dépression. J'ai effectivement perdu ma motivation et ma directrice aimerait vivement connaître les causes.

Pendant un an, elle était absente (suite à une maladie longue et douloureuse), j'ai donc travaillé en binôme avec son compagnon, qui est directeur adjoint au sein de la structure et qui l'a remplacé pendant son arrêt maladie. Malheureusement pour moi, j'ai subi du harcèlement moral voire limite sexuel. Il me faisait, régulièrement et par la suite quotidiennement, des avances car, pour reprendre ses mots, "il ne faisait plus l'amour avec elle". Je lui ai toujours dit de garder ses distances et j'ai continué à travailler car j'aime mon travail. Aussi, je ne voulais pas briser leur couple et surtout, j'avais un sentiment de culpabilité. J'ai pris 15 kilos en l'espace d'un mois. Je suis allée voir un psy, un nutritionniste

car je n'allais pas bien physiquement et moralement. J'ai également été 8 fois en arrêt maladie pour cause de torticoli et/ou gastro nerveuse.

Aujourd'hui, j'aimerais connaître les démarches pour porter plainte pour harcèlement moral. Quelles sont mes chances ? Que dois-je dire, faire, ne pas faire ? J'ai besoin d'aide. La situation s'avère difficile car hormis les 2 stagiaires, l'équipe administrative et tous les membres du CA font parti d'une même et seule famille. Mes collègues ne seront donc pas de mon côté.